



**Le professeur Pascal Charlemagne Messanga Nyamding, ex membre du comité central du RDPC, invite Michelle Ndoki à faire preuve de retenue.**

La militante politique Michèle Ndoki a été définitivement exclue des rangs du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC). Elle est accusée entre autres de: « refus de se conformer à la ligne politique et à la discipline du parti ».

Après la décision du parti, Michelle Ndoki, avocate de métier, désormais ex vice-présidente du directoire des femmes du MRC, a multiplié des sorties médiatiques pour lancer comme une sorte de fatwa sur le parti que dirige le Pr Maurice Kamto.

Commentant cette actualité sur le plateau de Club d'Elites ce dimanche, le Pr Pascal Charlemagne Messanga Nyamding a fustigé l'attitude de Michelle Ndoki, à vouloir cracher dans une soupe qui l'a nourrit, puisque c'est grâce au MRC qu'elle a été connue du grand public.

En tout cas, le Pr Pascal Charlemagne Messanga Nyamding lui, préconise la loi de l'omerta : **« Je ne vais pas faire comme les Ndoki assez maladroitement, qui vont déballer les secrets. J'ai des conversations avec le président de la République, avec des membres du gouvernement, avec le sommet. Même si j'ai été exclu, j'ai des secrets que je ne vais**

***jamais dévoiler*** », a déclaré sur Vision 4 le coordonnateur du mouvement des biyaistes.